

# Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 144 - Mai 2026



**Ligne de Tram',  
Réseau électrique  
Réseau d'eau...**

**Des travaux  
pour avancer**

## Les 30 premiers jours de la nouvelle municipalité

Les premières semaines d'un mandat ne sont pas seulement une phase d'installation. Elles donnent surtout le ton.

Elles permettent de rencontrer les agents municipaux, de prendre la mesure des dossiers, d'écouter les habitants et, très vite, de commencer à agir concrètement. En un mois, avec les services municipaux, nous avons déjà engagé plusieurs premières décisions utiles et attendues.

### Des premières décisions visibles

#### **Le retour de l'éclairage public**

C'est une demande très claire des habitants. Elle touche à la sécurité, à la tranquillité et aussi au quotidien de chacun. C'était une promesse, nous l'avons fait.

#### **Le renforcement de la police municipale**

Nous avançons sur trois axes. Recruter deux nouveaux agents, renforcer les moyens matériels et travailler à la création d'un poste de police municipale mieux adapté aux besoins du terrain. L'objectif ? Que la sécurité du quotidien redevienne une réalité tangible.

#### **La remise en route de dossiers suspendus**

Dès les premières semaines, nous avons rouvert plusieurs projets laissés en attente. C'est le cas, par exemple, du voyage mémoriel à Buchenwald pour trois collégiens. Nous avons souhaité le rétablir afin de maintenir ce travail de mémoire auprès des jeunes.

#### **Une équipe qui se met progressivement en place**

Un directeur de cabinet est en cours d'installation. Son rôle sera d'organiser le suivi des dossiers, de faciliter la coordination et d'assurer le lien entre les élus, les services et les habitants.

Les délégations des adjoints ont également été mises en place. Chacun peut désormais prendre pleinement sa part dans le travail municipal.

#### **Harfleur continuera à être défendue**

La nouvelle municipalité ne dispose pas de vice-présidence au sein de la Communauté urbaine.

Pour autant, cela ne change rien à notre détermination. Harfleur continuera à faire entendre sa voix dans les débats importants. La conférence des maires sera un espace essentiel pour défendre les intérêts de la commune et porter la parole des habitants.

#### **Le cap des 100 jours**

Ces 30 premiers jours ouvrent une première étape.

Les semaines à venir seront consacrées à structurer davantage l'action municipale et à fixer les priorités du mandat.

**Nous voulons une municipalité présente, à l'écoute, et entièrement tournée vers l'intérêt général.**



### Rétrospective

### En détail

### Actu

### Infos

**Bulletin d'information de la ville d'Harfleur**  
Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

**Directeur de publication :**  
Tony Leprêtre

**Rédaction :**  
Alexandra Gobbé-Anne  
Services Mairie d'Harfleur

**Maquette / photographie :**  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi

**Imprimeur :**  
Imprimerie Marie  
ZA du Plateau  
14600 Honfleur  
Tél : 02 31 89 20 34

## Fête de la Scie 2026

Les 11 et 12 avril derniers, Harfleur a retrouvé ce qui fait battre son cœur, ce moment tant attendu : sa Fête de la Scie.

Pendant deux jours, notre centre historique et notre parc se sont transformés en véritables théâtres à ciel ouvert. Les rues, les allées, les places, les abords de l'église et de l'Hôtel de Ville ont accueilli costumes, spectacles, rires d'enfants et d'adultes, et surtout, nombre d'échanges chaleureux. Harfleur a vibré, pleinement et intensément. C'était top !

Cette édition 2026 avait une dimension particulière : fêter les 40 ans de la Fête de la Scie. Quarante années de passion collective, de transmission et d'attachement à notre histoire locale.

Je veux ici saluer et remercier celles et ceux qui rendent cela possible. Les équipes municipales et les services mobilisés depuis de longs mois. Les élus présents sur le terrain.

Les 14 associations harfleuraises engagées. Les artisans et commerçants formant un marché bigarré de près de 60 stands.

L'ensemble des bénévoles, compagnies, troupes et artistes. Tous portent, chacun à leur manière, cette fête et lui donnent sa force.

Parmi eux, des acteurs bien connus de la vie locale ont répondu présents, qu'il s'agisse d'associations d'utilité publique, de loisirs, historiques, culturelles, de vie scolaire ou familiales, ils participent tous à faire de cet événement un moment de partage et de solidarité populaire.

Le public a pu profiter d'un marché médiéval, de déambulations, de spectacles de rue, de combats en armes et armures, de camps médiévaux thématiques, d'ateliers participatifs immersifs pour petits et grands, ainsi que de nombreuses démonstrations de savoir-faire. Une fête exigeante à organiser, mais pensée pour tous, où chaque génération trouve sa place.

Cette édition confirme aussi une réalité : Harfleur est capable de rassembler largement et d'attirer toujours plus de visiteurs autour de son patrimoine et de son histoire. C'est un atout pour la ville, mais aussi une responsabilité que nous devons continuer à faire vivre et à renforcer.

Nos regards vont d'ores et déjà vers les prochaines éditions avec l'ambition d'associer davantage Beaulieu, Fleurville, les habitants, les écoles, les associations et tous ceux qui souhaitent s'approprier cette fête, afin de continuer à la faire évoluer sans jamais la dénaturer.

Harfleur peut être fière.

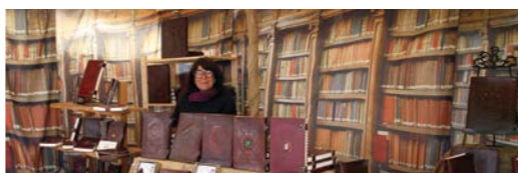
Encore un grand bravo aux agents municipaux pour leur engagement, leur rigueur et leur dévouement.

**Bien fidèlement,**  
Tony Leprêtre

# Rétrospective

## Bon Anniversaire chère Fête de la Scie !

En cette année 2026, quarante années nous séparent de la première édition de la Fête de la Scie. La municipalité d'Harfleur avait eu à cœur de faire renaître cette tradition médiévale locale permettant ainsi d'ancrer dans la ville une fête populaire, accessible à tous et un brin folle ! La tradition était née, la Fête de la Scie aussi. Cette année n'a pas failli, elle a enchanté le public qui est venu nombreux sous un soleil radieux !



# Rétrospective



## « Salon du bien-être et de la création » une première édition à Harfleur

Pour sa première édition, le « Salon du bien-être et de la création » qui se tenait à La Forge le 25 avril, a rencontré un très beau succès.

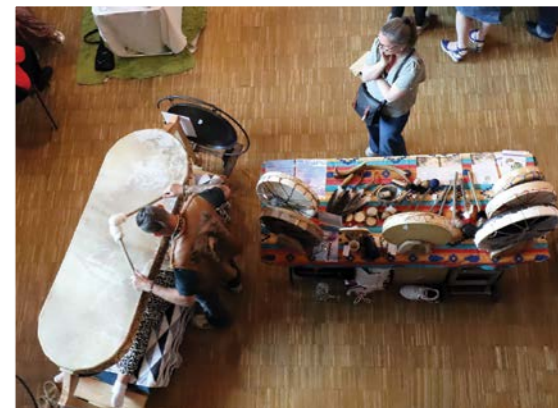
« Depuis l'installation de mon activité de sophrologue à Harfleur, j'avais à cœur d'agir pour ma ville et de proposer un événement accessible, chaleureux et porteur de sens pour les Harfleuraux : prendre du temps pour soi, pour son équilibre corporel et mental » déclare Magali Nicolas, co-organisatrice de l'événement avec Joël Crevel (société JC EVENTS organisateur de salons au Havre et dans sa région depuis plus de 4 ans).

L'affluence tout au long de la journée ne l'a d'ailleurs pas fait mentir, 250 visiteurs sont venus à la rencontre des 41 exposants présents sur le salon. Ils ont pu découvrir en un même lieu les différentes pratiques et techniques de bien-être : les massages bien-être, l'"Access Bars", la géobiologie, le yoga du rire, la numérologie, des conseils maquillage, des stands de créateurs, etc...

Les organisateurs, qui ont reçu de nombreux témoignages positifs, ne comptent pas en rester là et en auront encore à proposer.

En parallèle, 4 séances de sophrologie gratuites ont été proposées dans la section adultes de la bibliothèque : 2 pour enfants et 2 pour adultes. Ces ateliers ont permis de faire découvrir la sophrologie dans un cadre accessible, calme et détendu.

**A noter :** Le food truck Chez Marion était également présent sur le parvis de La Forge et a pu régaler les visiteurs et exposants tout au long de la journée.



## Succès de l'enquête à l'Hôtel de Ville !

C'est avec enthousiasme que quatre équipes d'une dizaine de participants ont mené l'enquête le vendredi 17 avril dernier. Après avoir remonté le temps jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, les enquêteurs en herbe d'un soir ont dû se creuser les méninges pour trouver qui avait perpétré un crime affreux dans les murs de l'Hôtel de Ville ! Le seigneur Pierre Costé de Saint Supplix a été retrouvé mort alors que son château était en plein travaux d'agrandissement. Recherches d'indices, interrogatoires des témoins et découverte de l'histoire du château d'Harfleur étaient au menu de cette soirée qui a ravi les participants présents.



# Rétrospective

## À la découverte des animaux

Le Relais Assistantes Maternelles a organisé une sortie nature aux jardins familiaux d'Harfleur (Fleurville) où est intervenue Typhanie Bonneville, psychologue zoothérapeute. Elle a animé une séance de médiation animale auprès des enfants avec ses lapins et ses cochons d'Inde.

Différents ateliers sur les animaux étaient proposés aux enfants qui étaient accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Au programme :

- Activité de reconnaissance sensorielle : à la découverte des différents éléments faisant partie de la vie des animaux (carottes, pommes, granules, foin...)
- Préparation du repas pour les animaux : épluchage, découpage, nourrissage...
- Câlins, brossage des animaux
- Petit parcours avec les lapins
- Pêche aux animaux (extraire à l'aide de petites pinces rigolotes les figurines d'animaux dans un bac à sable)
- Coin lecture et relaxation



## Chasse gardée dans le parc de la mairie

Très grosse fréquentation pour la sempiternelle chasse aux œufs de Pâques organisée dans le parc de la mairie par le Secours Populaire Français. Après un petit parcours d'épreuves ludiques ayant pour thème les droits des enfants, les petits participants pouvaient partir à la recherche des précieux œufs cachés dans tout le parc. Petits et grands ont passé une agréable matinée tout en servant une bonne cause !

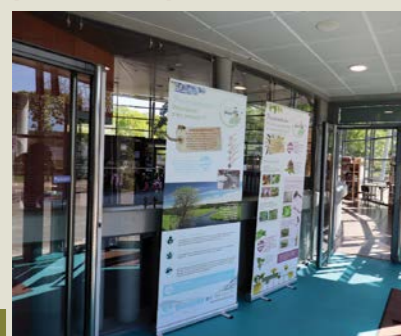


## Pour l'horloge du clocher

L'entreprise Biard-Roy est intervenue début avril sur l'horloge du clocher de l'église Saint-Martin. Les aiguilles ont été remplacées et une minuterie fut mise en place. Pour cette opération très technique, l'intervention de cordistes est nécessaire, des images que l'on ne voit pas souvent !



## Atelier créatif à la bibliothèque Elsa Triolet petits pots de fleurs et moulins à vent "faits maison"



# En détail



## Un planning de travaux chargé mais nécessaire

De mai à fin août 2026, le centre-ville va connaître une forte densité de travaux impactant la voirie et la circulation. Afin de permettre aux riverains et aux habitants qui empruntent régulièrement ces axes d'être renseignés et de s'adapter au mieux à ces difficultés, voici, en détails, les zones concernées et les conséquences directes qui en découlent. Des informations plus ciblées seront faites aux riverains, via de l'information sur site par quartiers. Nous vous remercions, par avance, de votre compréhension.

### Rue de la Gaité - Ancienne Gare : depuis fin avril

**Travaux pour la nouvelle ligne de tramway**  
Purge amiante / plomb (au préalable)  
Démolition du bâtiment de l'ancienne gare  
Aucun impact sur la circulation

- La rue de la République et la rue Général Leclerc seront durant les travaux à leurs niveaux, en circulation alternée par feux. Le stationnement sera interdit au niveau du chantier.

ENEDIS et FORLUMEN, entreprises en charge de ce gros chantier feront, prochainement, les communications spécifiques pour les riverains.

### Rue de la Courtine : depuis fin avril à mi-mai

**Travaux pour la nouvelle ligne de tramway**  
Travaux d'aménagement du débouché de la rue de la Courtine sur l'avenue de la Résistance. Une fois ces travaux terminés, la liaison entre le giratoire Jehan de Grouchy (Brèque) et l'avenue du Clos Labédoyère sera définitivement fermée (l'accès et la sortie de la Zone d'Activités des Courtines se fera uniquement depuis l'avenue de la Résistance via la rue de la Courtine)

### Rue Robert Ancel : été 2026 [prévisionnel]

**Travaux de reprise de la rue Robert Ancel**  
Date et modalités exactes du chantier en attente de la DDR (Direction Départementale des Routes).

### Rue Général Leclerc : septembre 2026 [prévisionnel]

**Travaux pour la nouvelle ligne de tramway**  
Fermeture de l'accès vers et depuis le giratoire Jehan de Grouchy (Brèque).  
Date et modalités du chantier à venir.

### Centre-ville : mi-mai à fin août

**Travaux de renouvellement du réseau électrique**  
Remplacement des câbles souterrains dont la technologie obsolète a entraîné de multiples coupures d'électricité. Les travaux impacteront successivement plusieurs secteurs selon le planning prévisionnel en bas de page.

### Rue Paul Doumer / chemin des Vallées : octobre 2026 pour environ 4 semaines [prévisionnel]

**Travaux de renouvellement du réseau électrique**  
Passage de la rue Paul Doumer en circulation alternée par feux.  
Date et modalités du chantier à venir.

- La rue Gambetta, l'accès à la rue de l'Eure, la rue des 104 et la rue Arthur Fleury seront fermées à la circulation le matin, le temps des travaux, et réouvertes en fin de journée. Parallèlement des déviations seront mises en place en journée.

*Toutes les informations indiquées comme « prévisionnelles » sont à titres informatifs, des dates plus précises et les modalités seront précisées ultérieurement.*

## Planning prévisionnel des travaux sur le réseau électrique en centre-ville (à titre indicatif, peut être amené à changer en fonction des aléas rencontrés sur les chantiers).

	mai-26	juin-26	juil-26	août-26
Rue de l'Eure (proche rue Gambetta) et rue Gambetta				
Rue Général Leclerc (entre rue Gambetta et le n°22)				
Rue de la République (entre rue Gambetta et rue Lecarnier)				
Rue de la République (entre rue du Moulin et église)				
Rue des 104 (entre rue République et rue Saint-Just)				
Rue Arthur Fleury (entre rue République et accès parking)				
Rue de la République (face mairie)				

## Exposition Olga Tabouret artiste ouvrier 2025

Jusqu'au 31 mai

"L'eau dans tous ses états"

Olga Tabouret arrive en France dans les années 90. Elle se passionne pour les arts dès son enfance mais ne passe à la pratique que depuis peu. Après avoir débutée par une initiation à l'huile, elle poursuit l'expérience.

Lors du salon Artiste ouvrier 2025, la ville d'Harfleur a souhaité la mettre à l'honneur en lui décernant le prix de la ville.



Musée du Prieuré - Visite libre et gratuite

## Vie de grenier



Mercredi 20 mai - 10h et 11h

Spectacle jeune public - Dès 6 mois  
Par la Compagnie Les p'tites histoires en n'ombre

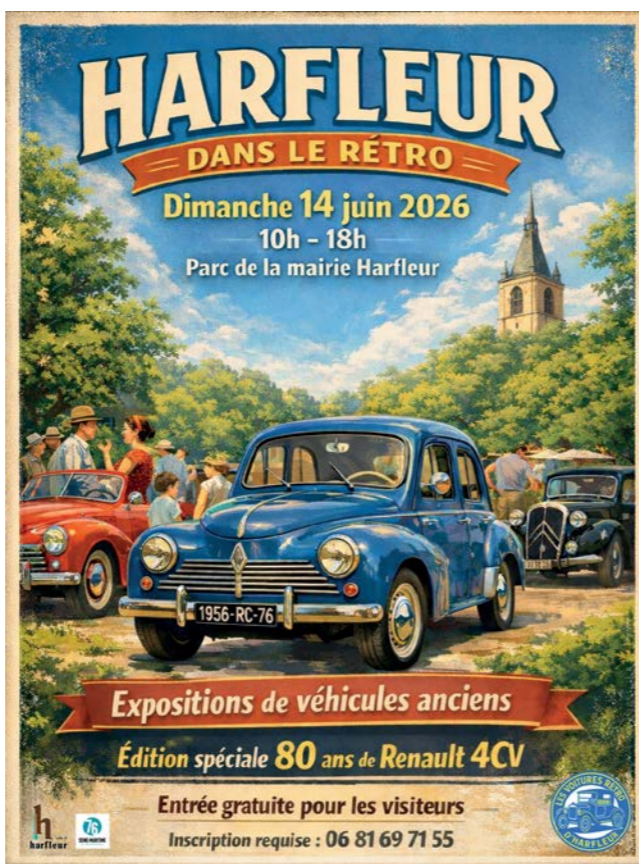
Montez au grenier et partez à la découverte de trésors cachés. Chaque ouvrage devient une porte ouverte sur l'imaginaire et le rêve. Ce spectacle mêlant livres pop-up géants, théâtre et jeux d'ombres vous invite à plonger dans ces univers de papier : embarquez à bord d'une pirogue aux côtés d'un Indien, flânez dans un château mystérieux où des chevaliers s'affrontent pour une princesse, ou aventurez-vous au cœur de la jungle à la rencontre de ses animaux sauvages... Entre ombres et lumières, laissez-vous émerveiller par des décors phosphorescents, colorés et lumineux.

La Forge - Tarifs : de 2 à 5 €

## Exposition de véhicules anciens

Dimanche 14 juin - 10h à 18h

Elles reviennent ! Les célèbres voitures au charme d'autant, toutes aussi belles et insolites que leurs époques le permettent. De retour dans le parc de la mairie pour une nouvelle édition, cette journée d'exception portée par l'association "Les voitures Rétro d'Harfleur Beaulieu" vous réserve de belles surprises.



Renseignements : 06 81 69 71 55

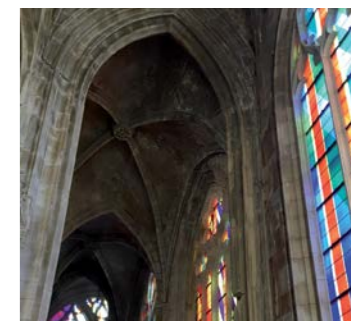
## Contes médiévaux en musique

Dans le cadre de *Pierres en lumières*

Vendredi 29 mai - 19h

Sous les voûtes de la magnifique église Saint-Martin, nous vous invitons à voyager dans le temps et à écouter un conte où s'entrelacent récits et instruments médiévaux. Emportés par la magie du lieu, vous remonterez dans le passé et serez bercés par la musique d'un autre temps.

Église Saint-Martin - A partir de 12 ans - Accès libre sur inscription au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur [tourisme@harfleur.fr](mailto:tourisme@harfleur.fr)



## Balade immersive en pleine nature

Découverte artistique, sensorielle  
Par la Cépée

Animation Le Département de la Seine-Maritime

Samedi 16 mai - 14h

Balade nature qui éveillera vos sens pour une immersion complète en pleine nature.

Domaine du Colmoulin  
Gratuit - Réservation obligatoire sur : [www.seinemaritime.fr/ens](http://www.seinemaritime.fr/ens)  
Équipements nécessaires : chaussures de randonnée et jumelles



## Contes au fil de l'eau

Découverte artistique, sensorielle  
Par Mille Choses A Dire  
Animation Le Département de la Seine-Maritime

Samedi 30 mai - 14h30

Joignez-vous à nous pour un merveilleux voyage où les contes se mêleront à une balade le long de la rivière, au travers du bois et au cœur de ruines chargées d'histoires !

Domaine du Colmoulin  
Gratuit - Réservation obligatoire sur : [www.seinemaritime.fr/ens](http://www.seinemaritime.fr/ens)  
Équipements nécessaires : chaussures de randonnée

## L'association harfleuraise Ô Petit Pestacle présente « FENÊTRE SUR PALIER, LA DERNIÈRE NUIT DE LÉO... »

Le groupe de théâtre – Jeunes Adultes vous invite à mener l'enquête à La Forge, lors d'un spectacle inédit et immersif.

« Dans un immeuble au charme désuet, les résidents découvrent que Léo, un locataire discret a été assassiné. Un groupe de voisins décide d'enquêter en créant un podcast amateur pour résoudre l'énigme... Entre quiproquos, accusations croisées et révélations surprenantes, chaque épisode du podcast sème le chaos dans l'immeuble. »



Les 5 et 6 juin à 20h / Le 7 juin à 15h  
La Forge - Harfleur  
Tarifs : 15€ (payable avec le dispositif Atout Normandie).

Réservation sur le site de l'association Ô Petit Pestacle : <https://opetitpestacle.fr/billetterie/>  
Public : à partir de 10 ans

## "Plan canicule" : vous pouvez vous inscrire !

Comme chaque année le Plan Départemental Canicule est activé entre le 1er juin et le 30 septembre. Ce dispositif sert à prévenir, chez les personnes vulnérables et isolées, les risques liés aux fortes chaleurs.

Dans cette perspective, le Centre Communal d'Action Sociale se doit de maintenir à jour un registre nominatif des personnes concernées. En cas d'alerte, cela permet de contacter les personnes inscrites et de les faire bénéficier, si besoin, de l'intervention des services sanitaires et sociaux.

L'inscription au registre autorise la transmission des coordonnées des personnes recensées à Monsieur le Préfet de Seine-Maritime, chargé de la coordination du dispositif. L'inscription est volontaire, c'est pourquoi nous invitons toute personne en ressentant le besoin ou n'ayant pas de « réseau » d'aide ou d'accompagnement, à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale à l'adresse suivante :

« Plan Départemental Canicule »  
Centre Communal d'Action Sociale  
Mairie d'Harfleur  
55, rue de la République  
76700 HARFLEUR  
02 35 13 30 80  
Mail : ccaslogement@harfleur.fr



*Pour les personnes inscrites l'an passé, vous recevrez un courrier avec un coupon réponse à retourner à cette même adresse afin de confirmer votre inscription. Nous vous invitons également à transmettre cette information à votre entourage ou à toute autre personne dont vous jugerez utile qu'elle puisse bénéficier de ce service.*

## Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

**Pharmacie de la Brèque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Harfleur-Beaulieu**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29



**Après 20h, appelez le 3237**

## Carnet

**Naissances :**  
18/03/26 FAVEY Amalia

**Mariages :**  
28/03/26 MUHOZA Aimé & AYINKAMIYE Milly-Rivière  
04/04/26 LEBRETON Jean-Louis & GRALL Nadine

**Décès :**  
20/03/26 LIGOUGNE Chantal  
21/03/26 MALANDAIN Roselyne

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLE

## Le Havre Seine Métropole

### Le Plan Local D'urbanisme intercommunal (PLUi) est disponible !

Le PLUi a été approuvé par le conseil communautaire de la Communauté urbaine le 12 février 2026. La mise en ligne du document sur le site du Géoportail de l'urbanisme permet, depuis le 1er avril 2026, son application sur les 54 communes du territoire, dont Harfleur.



Le PLUi constitue désormais le document de référence pour l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme sur les 54 communes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Le dossier complet est accessible en version numérique à l'adresse suivante : [plui.lehavreseinemetropole.fr](http://plui.lehavreseinemetropole.fr)

Vous pouvez également consulter la version papier du PLUi au siège de la Communauté urbaine ainsi que dans votre mairie.

Pour mieux comprendre la manière dont le PLUi s'applique à votre commune, n'hésitez pas à consulter la dernière lettre d'information disponible sur la page internet dédiée au PLUi sur le site de la Communauté urbaine : [plui.lehavreseinemetropole.fr](http://plui.lehavreseinemetropole.fr).

## Appel à candidatures pour la mise à disposition de terrains à faucher ou à pâturer

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est propriétaire de terrains, notamment dans le cadre de ses missions relatives à l'eau sur le territoire : gestion des rivières, lutte contre les inondations, protection de la ressource en eau potable... Ces espaces en herbe peuvent, dans certains cas, être compatibles avec l'occupation par des agriculteurs ou particuliers pour tirer parti de la production végétale que ce soit par :

- le fauchage
- la mise en pâturage
- d'autres modes d'occupation respectueux de l'environnement

La Communauté urbaine lance donc un appel à candidatures auprès des exploitants agricoles locaux et des particuliers pour la mise à disposition de ces parcelles. La liste des terrains proposés et le montant de la redevance (entre 0 et 143,50 € par hectare et par an) sont disponibles en téléchargement via le lien internet : <https://documents.lehavreseinemetropole.fr/parcelles-agricoles/>

Pour les exploitants concernés, une autorisation d'exploiter sera à fournir : elle devra être sollicitée au plus tard le 15 mai 2026 auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2026.

Pour toute précision, contactez le service :

**Direction Urbanisme - Habitat - Affaires Immobilières**  
02 35 19 69 38  
Ou sur [www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr) / rubrique « Actualités »

Des conventions d'occupation ou prêts à usage, selon les sites, seront convenues pour une durée de 8 ans et l'occupant devra respecter les conditions d'utilisation spécifiques à chaque site.



## Un stage de prévention physique pour les assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance de la Ville d'Harfleur propose gracieusement aux assistant(e)s maternelles de la commune un stage de prévention physique animé par un éducateur sportif.

Ce cycle de 4 séances vise à transmettre des outils simples pour se préserver dans l'exercice d'un métier aux contraintes régulières : éveil musculaire, étirements, renforcement doux, exercices adaptés aux gestes professionnels, respiration et relaxation.

Le stage se déroulera au Relais Petite Enfance (rez-de-chaussée du pôle de Beaulieu) de 18h30 à 19h30, aux dates suivantes : les mardis 2, 9, 16 et 23 juin 2026.

Afin d'assurer la continuité du programme, la participation aux 4 séances est impérative. Le nombre de places étant limité les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des demandes.



Inscriptions et informations : Relais Petite Enfance  
Tél : 02 35 13 30 75 - Mail : rpe@harfleur.fr

## 25<sup>ème</sup> édition du traditionnel vide grenier de l'association des Caraques

Dimanche 7 juin, l'association des Caraques organise son grand vide grenier annuel dans la cour de l'école des Caraques.



Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant avec une date limite fixée au 1er juin (sous réserve des places disponibles).

Restauration rapide et buvette sur place.

Inscriptions : Association des Caraques

École primaire des Caraques – Imprimés à retirer dans l'entrée de l'école devant le bureau de la directrice ou en téléchargement sur le site internet de Brocabrac : [www.brocabrac.fr](http://www.brocabrac.fr)

Tarif unique : 3 € le mètre

Renseignements : Mme Ammari au 07 49 53 42 41

**N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES**  
CASTING

NOUS RECHERCHONS DES CANDIDATS DE  
**HARFLEUR**

ON N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**

[inscription.nopl.tv](https://inscription.nopl.tv)  
01 49 17 84 20

@castingnopl  
@\_anthony\_pinto\_

## Groupe " Harfleur à Cœur " - Élus de la majorité

Depuis le 15 mars, vous nous avez confié la responsabilité d'agir pour notre ville. Notre équipe a choisi une ligne claire : être présents, à l'écoute et agir concrètement.

En peu de temps, il est difficile de transformer une commune en profondeur. Pourtant, nous avons fait le choix d'intervenir rapidement sur des sujets essentiels du quotidien. Le rétablissement de l'éclairage dans plusieurs quartiers en est un exemple : au-delà de l'aspect technique, il s'agit de sécurité, de cadre de vie et de respect pour chacun.

Mais notre priorité reste l'écoute. Vous êtes nombreux à être venus à notre rencontre. Nous avons pris le temps d'échanger, de comprendre et de chercher des solutions avec vous. Cette proximité est au cœur de notre engagement : une ville se construit avec ses habitants.

Dans le même temps, nous prenons notre place au sein de la communauté urbaine. Nous y défendons la voix d'Harfleur avec détermination, malgré des équilibres qui ne dépendent pas uniquement de nous. Cela demande constance et persévérance que nous continuerons à porter.

Nous souhaitons aussi rappeler un principe fondamental : le respect des règles. En tant qu'élus, nous avons accepté un cadre d'expression parfois strict. Nous constatons aujourd'hui que ce cadre n'est pas toujours respecté par tous en conseil municipal. Sans polémiquer, il est essentiel de rappeler que les règles sont les mêmes pour chacun. L'exemplarité des élus est une exigence démocratique.

Ce début de mandat pose les bases : agir, écouter malgré les préjugés et les effets d'annonces sans fondement. Nous avons fait le choix de respecter l'opposition et l'essentiel reste à construire avec vous.

Quelles sont vos priorités pour Harfleur ? Comment souhaitez-vous contribuer à son avenir ? Nous voulons encourager la participation de tous.

Notre engagement est simple : avancer ensemble, pour une ville qui nous ressemble et nous rassemble.

FRANCK GROUSSARD

## Groupe " Harfleur, Ensemble ! " - Élus de l'opposition

### Harfleur en perte d'influence

Comme vous avez pu l'apprendre, les Harfleurais ne seront plus représentés dans les instances de décision de la Communauté Urbaine. Ça n'a pas eu l'air de tracasser Monsieur Leprêtre qui n'a pas pris la parole pour défendre la place des Harfleuraises et des Harfleurais dans l'émicycle. En perdant sa vice-présidence, Harfleur perd de son influence et ce de façon significative.

Depuis sa création, Harfleur avait toujours été représenté dans l'agglomération et savait incarner et défendre ses intérêts comme ses valeurs.

Or aujourd'hui, la Communauté urbaine, gère de plus en plus de compétences qui servent quotidiennement aux habitants. La réfection des routes, le ramassage des ordures ménagères, l'éclairage public, les transports, l'équilibre de l'habitat social, la politique de la ville ou encore le développement économique et touristique, font partie des compétences obligatoires.

C'est aussi la Communauté urbaine qui, par le biais de la Dotation de solidarité communautaire et le fonds de solidarité communautaire représente une des principales ressources financières de la commune (près

d'1,3 millions pour le seul fonds communautaire par exemple).

Décider c'est donc peser sur des choix essentiels pour les habitants. Comme il nous est impensable de laisser la situation telle qu'elle est, nous vous proposons de rédiger une charte d'engagement, sous la forme d'une pétition que nos élus du groupe « Harfleur, Ensemble ! » s'engagent à faire respecter en reprenant les principes suivants que nous déclinerons en modalités concrètes :

- 1) Que la place d'Harfleur dans la Communauté urbaine reste toujours considérée.
- 2) que la Communauté urbaine joue un rôle de bouclier social lors de périodes économiques difficiles.
- 3) que la Communauté urbaine veille à une meilleure mixité sociale au sein de l'agglomération comme au sein d'Harfleur dans sa politique de l'habitat.
- 4) que la place touristique d'Harfleur soit renforcée.

Les batailles promettent d'être rudes mais nous sommes plus que jamais déterminés. Nous nous tenons à vos côtés et sommes prêts à agir partout où il le faudra pour défendre les intérêts de notre ville.

Kevin Crochemore  
pour le groupe « Harfleur, Ensemble ! »

### Conseil Municipal

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2026  
18h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils  
sont disponibles sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

### Conseil communautaire

Mardi 12 mai 2026 - 17h  
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques



**Enquête / jeu**

# Les secrets de Saint-Martin

**Mercredi 17 juin 2026 - 14h30**

**Église Saint-Martin - Harfleur**



Accès libre - Inscription conseillée - [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

A partir de 8 ans - Inscription au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur [tourisme@harfleur.fr](mailto:tourisme@harfleur.fr)